

ce pays comme les nations infidèles, et refaire parmi ceux qui ne connaissent plus Dieu, l'évangélisation telle qu'elle fut faite par saint Denis et saint Remi.

— Le cardinal de Paris était breton, et de famille riche. Il avait en Bretagne de grandes propriétés qu'il allait voir chaque année, moins pour en toucher les fermages que pour se mettre en contact avec ses fermiers, s'intéresser à leurs familles et chercher à améliorer leur sort. Il estimait qu'un propriétaire a des devoirs comme des droits ; et que s'il se borne à toucher les revenus des terrains qu'il fait mettre en culture, il n'a accompli que la moitié de sa mission. Il était donc, bien avant que la démocratie chrétienne ne fût née, un vrai démocrate chrétien, et s'est bien plus occupé de ses fermiers que n'importe qui s'affuble du titre retentissant de démocrate et s'en sert uniquement pour en faire la plate forme de son ambition. Malgré sa fortune, le cardinal Richard pratiquait une économie rigoureuse, s'interdisant toute dépense qui fût ce que j'appellerais somptuaire. Le coupé du cardinal Richard n'était attelé que d'un cheval qui n'aurait jamais pu prétendre à un prix aux courses. Quand il était coadjuteur, le même coupé servait pour le cardinal Guibert et son coadjuteur Mgr Richard ; et ce dernier attendait pour le prendre que le cardinal eût terminé ses visites. Tout son argent passait en aumônes, faites d'une façon si discrète qu'on n'a jamais pu en savoir le chiffre.

— Le gouvernement français avait cherché à obtenir la démission du cardinal archevêque, ne le trouvant pas aussi souple qu'il l'aurait désiré ; et ses instances furent tellement pressantes auprès de Léon XIII, que celui-ci appela à Rome le cardinal de Paris et après un long préambule lui demanda sa démission. Le cardinal avait eu vent des agissements du gou-